

Grille d'instruction et de classement des projets APAS 2010

Nom de l'organisme :		Intitulé de l'action :		N° du projet :			
ETAPES	CRITERES	* 0 point = REJET	GRADATION DU NOMBRE DE POINTS				Total points
		* L'absence totale de conformité avec un ou plusieurs critères est éliminatoire					
1	Inscription dans les objectifs de la note de cadrage	<input type="checkbox"/> 0 point Les objectifs du projet ne correspondent pas du tout au programme	<input type="checkbox"/> 10 points Le projet correspond tout à fait à l'objectif général		<input type="checkbox"/> 20 points Le projet correspond tout à fait à l'objectif général et spécifique		
2	Conformité avec « les instructions générales relatives aux actions de prévention, de formation et d'accompagnement et indications par typologie » Instruction spécifique des « principes fondamentaux » en chapitre 4A critère 1	<input type="checkbox"/> 0 point Le projet ne tient pas compte ni ne correspond aux préconisations énoncées	<input type="checkbox"/> 10 points Les principes généraux relatifs aux actions sont respectés, mais les indications par typologie ne le sont pas complètement		<input type="checkbox"/> 20 points Les principes généraux et les indications par typologie sont correctement satisfaits		
3	3 A1 : Articulation/complémentarité avec les autres actions de même niveau d'intervention et de même thématique	<input type="checkbox"/> 0 point Le projet est véritablement coupé de son environnement thématique ou partenarial	<input type="checkbox"/> 10 points Le projet fait état d'une concertation sans s'inscrire suffisamment dans le maillage local		<input type="checkbox"/> 20 points Le projet tient compte et articule sa mise en œuvre avec les autres projets de même niveau d'intervention et de même thématique		
	3 A2 : Inscription dans une logique de meilleure répartition territoriale (critère uniquement valable pour les projets supra territoriaux, départementaux ou régionaux)	<input type="checkbox"/> 0 point Le projet s'additionne aux autres sur une thématique et un territoire sans aucune démarche d'équité	<input type="checkbox"/> 10 points Le projet s'inscrit dans une logique de meilleure répartition territoriale en thématiques ou en nombre d'actions		<input type="checkbox"/> 20 points Le projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'équité et se mobilise volontairement au bénéfice d'un territoire déficitaire en thématique et en nombre d'actions		
	3 B : Inscription dans les priorités de territoire	<input type="checkbox"/> 0 point Le projet ne correspond pas aux priorités locales, départementales ou régionales	<input type="checkbox"/> 10 points Le projet ne correspond pas aux priorités locales, mais entre dans les priorités départementales et régionales		<input type="checkbox"/> 20 points Le projet correspond aux priorités locales départementales et régionales		
Qualité globale du projet présenté							
4	4 A : Méthodologie	<input type="checkbox"/> 0 point 0 critère	<input type="checkbox"/> 5 points 1 à 3 critères	<input type="checkbox"/> 15 points 4 à 6 critères	<input type="checkbox"/> 30 points 7 à 9 critères	<input type="checkbox"/> 35 points 10 à 11 critères	
	4 BN : Evaluation prévue du projet (année N) Non cumulatif avec le 4BR	<input type="checkbox"/> 0 point 0 critère	<input type="checkbox"/> 5 points 1 à 3 critères	<input type="checkbox"/> 10 points 4 à 5 critères	<input type="checkbox"/> 15 points 6 à 7 critères	<input type="checkbox"/> 20 points 8 critères	
	4 BR : Evaluation de l'action (année N+1, N+2,.....) Non cumulatif avec le 4BN	<input type="checkbox"/> 0 point 0 critère	<input type="checkbox"/> 5 points 1 à 3 critères	<input type="checkbox"/> 10 points 4 à 5 critères	<input type="checkbox"/> 15 points 6 à 7 critères	<input type="checkbox"/> 20 points 8 critères	
	4 C : Aspects budgétaires	<input type="checkbox"/> 0 point 0 critère	<input type="checkbox"/> 5 points 1 critère	<input type="checkbox"/> 10 points 2 critères Actions Nouvelles ou 2 à 3 critères Actions Reconduites	<input type="checkbox"/> 15 points 3 critères Actions Nouvelles	<input type="checkbox"/> 15 points 4 à 5 critères Actions Reconduites	
5	RANG D'ELIGIBILITE	5 *	4	3	2	1	
		< 55	55 ≤ points < 65	65 ≤ points < 100	100 ≤ points < 140	140 ≤ points < 170	

CRITERES	1 POINT= satisfaisant 0 POINT =non satisfaisant	1 POINT= satisfaisant 0 POINT = non satisfaisant
Chapitre 4A : Méthodologie	Situation initiale	Situation finale
Critère 1 : Principes fondamentaux (Les autres points du document cadre « instructions générales » sont à étudier en étape 2) - Partir de l'existant et en tenir compte - Agir de façon globale - Associer systématiquement la population - Ouvrir le partenariat - Agir en s'adaptant aux réalités de territoire - Décliner l'action dans la durée		
Critère 2 : Descriptif du projet - Nature du projet - Echelon territorial & niveau géographique - Justification et historique du projet		
Critère 3 : Objectifs du projet - Centré sur un résultat de santé - Pertinent - Réalisable - Réaliste - Une population définie - Inscription dans le temps - Mesurable - Quantifiable		
Critère 4 : Mise en œuvre du projet - Etapes techniques, calendrier, méthodes utilisées - Partenaires engagés opérationnellement		
Critère 5 : Participation du public à la mise en œuvre du projet		
Critère 6 : Comité de suivi et / ou de pilotage de l'action		
Critère 7 : Les moyens du projet - Ressources à mobiliser - Moyens humains internes et externes - Moyens matériels		
Critère 8 : Valorisation du projet - communication et supports -communication adaptée		
Critère 9 : Transférabilité du projet		
Critère 10 : Respect des consignes de la notification de l'année précédente		
Critère 11 : Projet réaliste et réalisable		
Total CRITERES Méthodologie (à reporter dans la case points correspondante)		

Chapitre 4B : Evaluation		
4BN) Le projet (année N)	Situation initiale	Situation finale
Critère 1 : L'évaluation du projet est elle prévue ?		
Critère 2 : L'évaluation du projet est elle décrite précisément ? (outils, indicateurs moyens, humains, matériels et financiers, méthode, calendrier,.....)		
Critère 3 : Indicateurs		
Critère 4 : Outils		
Critère 5 : Moyens humains, matériels, financiers		
Critère 6 : Méthode		
Critère 7 : Calendrier		
Critère 8 : L'évaluation du projet est elle pertinente, réaliste et réalisable ?		
Total CRITERES Evaluation du projet (à reporter dans la case points correspondante)		
4BR) L'action (année N+1, N+2.....)		
Critère 1 : Le rapport d'évaluation a-t-il été mis à disposition des services instructeurs ?		
Critère 2 : Le rapport d'évaluation est il complet ?		
Critère 3 : Evaluation des objectifs généraux et spécifiques (comparaison des résultats aux objectifs prévus)		
Critère 4 : Evaluation des résultats (comparaison entre les résultats attendus et observés) - En fonction des objectifs opérationnels - En fonction des activités réalisées		
Critère 5 : Evaluation des processus (entre prévu et réalisé) - Aspects techniques (ex: façon dont l'action est menée) - Aspects organisationnels (ex: accessibilité de l'offre/pop prévue et touchée) - Aspects humains (ex: qualité de la relation avec la population, les partenaires, prestataires.....)		
Critère 6 : Evaluation des ressources utilisées (humaines, matériels, financières)		
Critère 7 : Evaluation de l'environnement (analyse des facteurs extérieurs qui ont eu une influence + ou – sur l'action)		
Critère 8 : L'évaluation est elle de qualité ?		
Total CRITERES Evaluation de l'action (à reporter dans la case points correspondante)		
Chapitre 4C : Aspects budgétaires		
Critère 1 : Le budget prévisionnel est il équilibré ?		
Critère 2 : Le montant de la subvention APAS est il en cohérence avec l'action ?		
Critère 3 : Les lignes de dépenses sont elles justifiées ?		
Critère 4 : Dans le cas d'une reconduction d'action, y-a-t-il un Bilan financier ou un état dépenses/recettes dans le rapport d'évaluation ou le bilan d'étape ?		
Critère 5 : Est-il compréhensible et cohérent avec le budget initial ?		
Total CRITERES Aspects budgétaires (à reporter dans la case points correspondante)		